



Le Casse du COSC : Baisse de 100 000€ de la subvention municipale

En cette période difficile de crises à répétition et d'inflation où de nombreux·es agent·es de la Ville de Saint-Herblain continuent de faire grève contre la réforme des retraites malgré une situation financière de plus en plus précaire, **la Ville de Saint-Herblain ne soutient pas ses agent·es. Au contraire, elle baisse la subvention du COSC de 100 000€.**

La nouvelle semblait être dans les tuyaux depuis un moment, officialisée par la présidente du COSC la semaine dernière à l'occasion du conseil d'administration en présence d'une élue de la Ville.

La municipalité culpabilise une nouvelle fois les agent·es. Elle a besoin de faire des économies -paraît-il-, mais pourquoi s'en prendre encore une fois à elles et à eux ? L'argent du COSC doit servir à l'amélioration des conditions d'existence des agent.es, notamment via des prestations à caractère social, culturel ou de loisir, et non pas afin de palier à la gestion financière peut-être bancal de la mairie de Saint-Herblain.

La Ville a déjà économisé 75 101 euros en 2021 (nous n'avons pas encore les chiffres de 2022) sur le dos des agent·es avec le jour de carence qui tombe dans ses caisses à chaque fois qu'un·e agent·e est en arrêt maladie.

100 000€, c'est l'équivalent du budget moyen de l'Arbre de Noël pour les enfants et du secteur Loisirs (locations hiver et été, activités...).

La Ville de Saint-Herblain annonce devoir faire face à une hausse de ses dépenses, elle ne se creuse pas la tête pour trouver des moyens autres de faire des économies, elle pique dans la caisse du COSC, des adhérent-es, donc des agent-es !

La Ville explique que le contexte financier dans lequel l'État incite les collectivités locales à maîtriser l'évolution de leurs dépenses et les débats qui ont prévalu à l'adoption de la loi Finances 2023 l'ont conduite à concocter une gestion drastique de son budget 2023.

Avec cet objectif de bonne gestion des fonds publics la Ville a l'indécence de demander au COSC de participer à un effort collectif en se laissant déposséder de ses économies liées en grande partie aux 2 années de COVID. Lester le COSC de 100 000 euros, c'est ôter 100 000 euros des poches trouées des agent.es.

Faire le choix de maltraiter ainsi les agent-es de la Ville de Saint-Herblain en pleine crise sociale est désolant. Alors que les agents publics ont assuré la continuité du service aux citoyens dans des conditions souvent difficiles, ils méritent la reconnaissance des élus et non un enfumage en mode benêt difforme.

Car il faut le dire, lors du CA du COSC, la Ville a cru s'adresser à une cohorte de benêts. Elle a essayé de normaliser l'intégration d'un effort collectif de la part des agent.es en le camouflant via le COSC... ce sont les agent.es qui souffrent, qui sont en situation de précarité toujours grandissante, et qu'il faut donc aider ! La Ville fait l'inverse ! En faisant croire aux élus (sans les avoir consultés au préalable, c'est la cellule administrative qui a découvert presque par hasard la suppression de ces 100 000 euros, à croire que la Ville a d'abord tenté de faire passer ça incognito) que cet "effort" du COSC était désincarné, et que la Ville restait à l'écoute et au soutien si nécessaire... on croit rêver.

Le syndicat SUD se demande où vont être injectés ces 100 000€ ?

Pour acheter le cinéma Lutétia ? Pour payer une partie des travaux de rénovation de la mairie ? Pour payer l'avance de la ville à l'OHRPA ?

Le secrétaire de SUD alerte depuis longtemps (notamment à l'AG de juin 2022) sur la nécessité de redistribuer aux agent.es une partie des fonds propres grandissant du COSC.

Ces économies dépassant largement la prescription recommandée par le commissaire aux comptes, le moment était plus que propice pour une distribution de chèques-vacances et/ou de cartes cadeaux afin de mettre un peu de beurre (certes allégé) dans les épinards, *fer de lance* contre les *carences* !

Les élu-es du Syndicat SUD au COSC ont toujours rappelé que le COSC avait une vocation sociale et **n'ont pas cessé de demander -notamment via un courrier- qu'une bonne partie de ces fonds ultra excédentaires soient distribués aux Agent-es sous forme de cartes cadeaux utilisables dans les magasins alimentaires et culturels. Ils ont récolté l'ignorance superbe de la CFDT majoritaire au COSC.**

La Ville a récolté les *mauvais fruits* de cette ignorance...

Elle peut encore faire machine-arrière, c'est ce que nous lui demandons pour le bien-être et le pouvoir d'achat des agent.es !